



C'est
dans
l'actu

elles veulent changer le monde





Par Philippe Baqué

MARIE TRELLU-KANE

Il était urgent de recréer une solidarité intergénérationnelle.

La jeune femme préside l'association Unis-Cité, qui promeut le service civique pour répondre à des besoins sociaux prioritaires.

Dès l'obtention de son diplôme de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales en 1994, Marie Trellu-Kane s'investit dans la défense du concept de service civique en participant à la création de l'association Unis-Cité, qui a réalisé un long et patient travail de sensibilisation des responsables politiques. Elle a obtenu en 2010 la création du service civique en tant que dispositif de l'État mobilisant les jeunes sur des missions d'envergure nationale ou des missions locales. En mars 2021, Unis-Cité a participé au lancement du service civique solidarité seniors. Marie Trellu-Kane est aussi membre du Conseil économique, social et environnemental, et autrice du livre *Changer le monde à 20 ans*.

Quelles raisons vous ont poussée à mener ce combat pour la création du service civique des jeunes ?

J'avais découvert durant mes études des expériences de services nationaux volontaires et civiques aux États-Unis avec l'AmériCorps, en Allemagne et dans d'autres pays. J'étais convaincue que la France devait aussi permettre aux jeunes de consacrer une année de leur vie à réaliser des actions d'intérêt général tout en vivant une expérience de mixité sociale et d'apprentissages différents de ceux que l'on acquiert sur les bancs de l'école. Le but était de toucher tous les jeunes, de bac moins cinq à bac plus cinq, aussi bien des quartiers populaires que des plus aisés,

L'isolement des personnes âgées

En 2017, Les Petits Frères des Pauvres menaient avec l'institut CSA une première étude consacrée à la solitude et à l'isolement des personnes âgées de plus de 60 ans. Premier enseignement choc : 300 000 personnes âgées étaient en situation de mort sociale. Elles n'avaient aucun contact avec quelqu'un de leur famille, des amis, des voisins ou des réseaux associatifs. Second enseignement : l'exclusion numérique des personnes âgées, 31 % d'entre elles n'utilisant jamais internet. Dernier constat, le plus frappant : la rupture la plus grave de la sociabilité s'opère à partir de 85 ans.

pour les amener à travailler pendant plusieurs mois en équipe comme volontaires pour aider des personnes âgées ou handicapées, pour éduquer à l'environnement ou soutenir des enfants en situation difficile à l'école. Uniquement des missions utiles à la société.

Comment est née l'idée du service civique solidarité seniors ?

Cela faisait plusieurs années qu'Unis-Cité, Les Petits Frères des Pauvres et la Croix-Rouge expérimentaient la mobilisation des jeunes en service civique auprès des seniors. Ils participaient à la lutte contre leur isolement par des visites à domicile, en proposant des sorties et en pratiquant l'aide à la mobilité. Ils allaient aussi dans les Ehpad et les résidences seniors pour aider le personnel soignant qui n'a pas toujours beaucoup de temps à consacrer aux personnes âgées. Le groupe Malakoff Humanis, dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, a soutenu Unis-Cité dans ces programmes intergénérationnels. Il a accepté d'investir massivement pour que se développe le service civique solidarité seniors (SCSS). Le but est de mobiliser d'ici à trois ans 10 000 jeunes qui viendront en aide à 300 000 personnes âgées.

La crise sanitaire a particulièrement fragilisé les personnes âgées et les jeunes. A-t-elle accéléré la création du SCSS ?

Oui. Les jeunes ont de plus en plus de difficultés pour s'insérer et trouver leur voie. Ils sont souvent très seuls. De leur côté, beaucoup de personnes âgées subissent un terrible isolement, amplifié par la crise sanitaire. Ce projet de SCSS, nous en parlions depuis quelque temps. Nos différentes expériences montraient qu'il était urgent de retisser un lien entre jeunes et seniors pour qu'ils puissent échanger et apprendre les uns des autres. Les jeunes apportent leur énergie et leurs capacités dans tout un tas de domaines. Le SCSS recrée une solidarité intergénérationnelle indispensable.

Dans quels lieux les jeunes vont-ils intervenir ?

Dans toutes les structures publiques ou à but non lucratif comme les Ehpad, les maisons de retraite, les résidences seniors et les centres communaux



pour l'action sociale, qui interviennent à domicile. Des associations comme Unis-Cité, la Croix-Rouge et Les Petits Frères des Pauvres prendront aussi des jeunes en service civique. L'association SCSS que nous avons créée encadre cette mobilisation collective soutenue par les pouvoirs publics et par le groupe Malakoff. Elle va les former pour leur apprendre ce qu'ils peuvent faire ou pas. Il faut préparer les jeunes à rencontrer les personnes âgées. Durant les six à douze mois de service civique, ils auront un chef de formation et des échanges de pratiques. L'État paie 80 % des indemnités des jeunes et prend en charge leur couverture sociale. Nous allons apporter un soutien financier supplémentaire aux structures qui en ont besoin, ainsi qu'un soutien à celles qui accueillent les jeunes un peu plus en difficulté: ceux qui n'ont pas de qualification, qui ont été déscolarisés ou qui sont handicapés. Parfois, il y a des freins, des réticences; nous donnerons un soutien financier aux structures pour les inciter à prendre des jeunes différents.

Les jeunes seront-ils formés pour aborder les seniors souffrant de troubles du comportement ou de maladies neurodégénératives ?

Ils vont avoir une formation simple pour aborder les diverses maladies dont peuvent souffrir les personnes âgées. On leur apprendra comment engager une conversation, quels genres d'activités mettre en place. Ce ne sont pas des professionnels. Ils ne remplaceront pas les soignants ni le personnel administratif. Ils vont donner un coup de main sur toutes les activités de l'Ehpad et apporter une relation humaine, un lien social aux seniors. Ils ne pourront pas combler tous les manques mais ils amélioreront la vie dans les services. Un accompagnement leur est apporté par un tuteur désigné au sein des structures, qui est soit l'un des soignants soit un animateur. Il encadrera les jeunes et sera formé pour cela. Si les structures ne peuvent pas dégager un de leurs employés, l'association Unis-Cité interviendra avec des encadrants spécifiques.

Le SCSS n'est-il pas un moyen de valoriser les métiers liés aux personnes âgées ?

Tout à fait ! C'est une partie du programme de sensibilisation que l'on va proposer aux jeunes.



En permettant aux jeunes de consacrer leur service civique à l'aide aux personnes âgées, l'association Unis-Cité recrée du lien social.

Le service civique

En 1996, le président Jacques Chirac professionnalisait l'armée française et abolissait le service national. Lui succédait en 1998 la Journée d'appel et de préparation à la Défense pour tous les jeunes de 16 à 18 ans, filles et garçons. Pour beaucoup de Français, le service militaire contribuait à la cohésion nationale, au brassage social et culturel et à l'apprentissage de la vie en société. Créé en 2010, le service civique aspirait à reprendre ces missions. C'est un dispositif public qui permet à de jeunes gens de se consacrer durant 6 à 12 mois à des causes d'intérêt général et de recevoir des formations civiques. Il peut être effectué dans plusieurs domaines : culture, sport, action humanitaire, environnement, éducation, santé...

Notre but est de valoriser ces métiers auprès d'eux et de faire en sorte que certains d'entre eux puissent trouver leur voie dans ce secteur de façon professionnelle. On leur fera découvrir les différents métiers. Prochainement, nous allons organiser un forum en ligne dans chaque région pour qu'ils découvrent les organismes de formation et les parcours de carrière consacrés aux personnes âgées. On les mettra aussi en relation avec les éventuels recruteurs.

Que serait-il urgent de faire pour atténuer la violence de l'isolement de certaines personnes âgées ?

Il faut ramener du lien social et du contact. Beaucoup de seniors vivant à leur domicile ne voient personne de la journée à part l'employé qui vient leur apporter leurs repas. Ils n'ont souvent plus de famille ou sont en rupture de relations. Il n'y a plus d'échange, plus d'humain. Les jeunes ne sont pas la solution miracle mais si, pendant huit mois, ils peuvent apporter un lien, une présence humaine, c'est important.

Pensez-vous que les jeunes peuvent encore changer le monde ?

On a aujourd'hui une vision des jeunes en souffrance, isolés et en difficulté face à un avenir incertain, devant affronter des problèmes terribles comme le réchauffement climatique. Mais on constate aussi leur envie de plus en plus forte de s'engager. Lors des présentations que nous animons sur le service civique, en moyenne 67 % d'entre eux sont prêts à y consacrer une année de leur vie. C'est bien la preuve qu'ils veulent s'engager. Ils sont sensibles aux problèmes de notre société. Il faut avoir confiance en eux. ●